

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 63 (1975)

Heft: 11

Rubrik: Année du patrimoine architectural

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Année du patrimoine architectural

C'est de nous, de vous et de moi, que dépend l'avenir de notre cadre de vie

Depuis quelque temps, on voit un peu partout des groupements d'habitants se constituer pour défendre un bâtiment menacé de démolition, pour promouvoir un aménagement que la population réclame. Il y a lieu de se féliciter de cette attitude qui contribuera à transmettre aux générations suivantes ces témoins de notre passé qui concernent à chacun de nos villes, à chacun de nos villages et à nos rues, ce caractère particulier auquel nous tenons.

En effet, lorsqu'on a commencé à s'intéresser à l'architecture du passé, témoin de notre histoire, ce sont les monuments prestigieux : cathédrales, églises, châteaux, hôtels de ville, etc... qui ont suscité tout d'abord l'intérêt du public. On s'est alors attaché à sauver et à conserver ces monuments chargés de souvenirs, mais sans se préoccuper du tout des maisons plus modestes qui les entouraient.

Or la prospérité de ces dernières années a complètement modifié l'aspect des nos vieux quartiers et de nos villages. Dans telle rue, toute une série de maisons ont été sacrifiées pour faciliter la circulation. Dans tel quartier, l'une après l'autre, les maisons qui entouraient l'église ont été reconstruites pour donner plus de place, plus de confort et aussi plus de profit. La place, auparavant lieu de détente et de rencontres familières à tous les gens du quartier, a perdu de son attrait ; plus personne n'est tenté d'y flâner et l'on s'y sent en définitive, et malgré le confort, moins bien qu'autrefois.

Pourtant, le cadre de notre vie quotidienne est une chose importante...

Beaucoup d'efforts ont été tentés pour créer des quartiers nouveaux qui souvent ne satisfont guère. Alors, là où nous avons su conserver des rues et des places où l'on se sent bien, il faut veiller à les maintenir. D'ailleurs un village ancien, un ensemble de maisons serrées autour de l'église ou au pied du château, c'est aussi un témoin de notre passé, un monument... Même si les maisons n'ont pas une grande valeur architecturale, elles forment un ensemble harmonieux, un ensemble qui a du charac-

tere. Cette rue ne ressemble pas à la rue voisine. Elle commence large, puis se rétrécit ; une ruelle, une fontaine... dans cette rue, il fait bon flâner !

Connaissez-vous beaucoup de quartiers neufs, réalisés au cours des dernières années, où vous souhaitez aller passer le dimanche pour vous promener et vous détendre ?

La vie moderne nous permet des échanges beaucoup plus étendus avec les pays voisins, avec les autres continents... Mais l'homme a aussi besoin d'échanges dans le temps ; or le village, le vieux quartier, lui fournissent une occasion de contact irremplaçable avec les générations qui l'ont précédé. Ici mieux qu'ailleurs, l'homme sent les racines dont il a si besoin pour construire son avenir.

Aujourd'hui on protège les ensembles. On prend des mesures pour conserver ce qui leur donne leur caractère. Mais il faut faire attention : la vie de ces ensembles est fragile. Je connais des rues où les façades ont été bien restaurées... Mais derrière ces façades, que s'est-il passé ? Les habitations à moyens modestes ont dû s'exiler à la périphérie de la ville. Aujourd'hui les étages sont aménagés en studios meublés dont les occupants changent constamment ; certains même sont rarement occupés. Une galerie d'art a remplacé le boulanger et le menuisier... Tout le monde se plaint que cette rue a perdu sa fonction principale.

Oui, pour qu'un quartier vive, il faut y maintenir toutes sortes d'habitants et assurer une grande diversité dans les activités qui s'y exercent. Or, cela ne se fait pas tout seul. Il faut le vouloir, prendre des mesures à cet effet... Nos législations sont insuffisantes, nos autorités peu conscientes ou mal armées pour résoudre ce type de problèmes. Pour atteindre ce but, il faut donc qu'une volonté très forte se manifeste dans la population.

Monique Bory.

Vaud

YVERDON : un exemple remarquable de collaboration entre autorités communales et population pour la sauvegarde du centre historique

On pouvait voir cet été à Yverdon, dans le cadre de l'Année européenne du patrimoine architectural, une exposition organisée par la Municipalité, en collaboration avec la Société du Musée. Destinée à informer et à sensibiliser la population, cette exposition illustrait le site yverdonnois et posait des questions : pourquoi préserver des monuments, lesquels ? Les critères sont divers ; plus que leur valeur esthétique pure, les anciennes demeures nous léguent une portion d'histoire et, surtout, une manière de vivre dont on commence à s'apercevoir aujourd'hui qu'elle était d'une qualité que nous avons perdue. Il s'y ajoute aussi, bien entendu, un attachement sentimental qui fait qu'on aime sa ville ou son village et qu'on souffre de les voir défigurer. Quant au choix des monuments à protéger, en plus des vestiges anciens, qui valent par leur rareté, des monuments isolés, château, église, Hôtel de Ville, dont chacun conçoit la valeur, on prend peu à peu conscience de l'importance des ensembles, dont aucune construction n'a un caractère exceptionnel mais qui toutes se complètent et s'harmonisent. Or, c'est justement dans ces ensembles, rues, quartiers, que l'on s'est permis les plus irréparables saccages alors que l'opinion publique n'eût jamais toléré que l'on outrageât ainsi une cathédrale ou un château-fort. Dans le cadre d'Yverdon, les atteintes au site ont commencé au XIX^e siècle par la rupture créée lors de la construction de la nouvelle poste.

Mais l'exposition yverdonnoise ne s'arrête pas là : par la présentation d'un montage audio-visuel, résultat partiel d'une enquête de l'IREC (Institut de recherches sur l'environnement construit), elle démontre impitoyablement les dégradations effectuées, leurs causes, les responsabilités et, surtout, les conséquences : par exemple, on ne peut plus vivre dans la rue, les places de jeux sont dénuées des parkings ; les habitants sont interrogés, ils exposent leur mode de vie et les changements qu'ils ont dû y apporter, suite à la transformation de leur environnement. Chacun se sent concerné directement et questionné personnellement.

Comment une telle prise de conscience a-t-elle été possible ?

Il y a plusieurs années qu'à Yverdon un groupe de personnes, cristallisées en gros par la Société du Musée et l'Association du Vieil Yverdon, s'est formé pour faire opposition à certains projets prévoyant notamment la démolition et la reconstruction d'immeubles d'un intérêt évident. Prenant conscience de la nécessité d'établir son attitude, ce groupe a demandé que se constitue un fichier et une documentation qui permettent d'aligner scientifiquement les arguments capables de sauver les bâtiments menacés. Ce désir trouva un écho très favorable auprès de la commune où un dessinateur-architecte, adjoint de l'architecte de la ville, se déclara tout disposé à réunir une documentation sur la vieille ville. Parallèlement, l'Etat de Vaud

mettait sur pied son inventaire et un groupe d'étudiants de l'Ecole polytechnique fédérale se chargeait des relevés des façades.

En butte à quelques problèmes pratiques et face aux nouvelles conditions amenées par les arrêtés fédéraux d'urgence, les autorités communales d'Yverdon décidèrent de prendre la chose en main et confierent une étude sur le centre d'Yverdon à l'Institut de recherches sur l'environnement construit.

Toute une équipe se mit à l'œuvre, présentant par le montage audio-visuel, dont nous avons parlé, la première étape de ses travaux. Ceux-ci vont aller plus loin, puisqu'ils déboucheront sur une nouvelle conception de la police des constructions et sur l'utilisation la plus favorable d'un ensemble donné, indications qui seront, le moment venu, étudiées par les autorités municipales et soumises à l'approbation du Conseil communal.

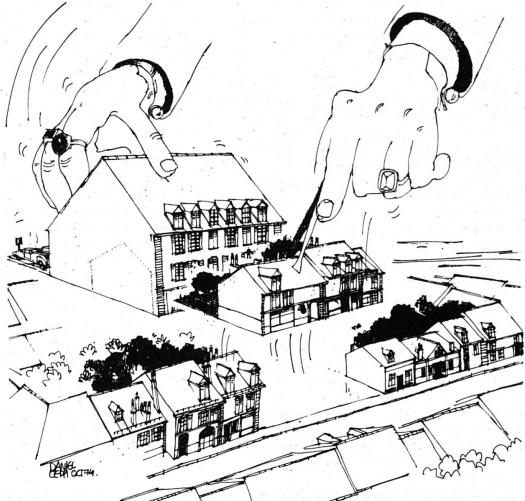
Un exemple à suivre

Voilà, à notre avis, le très bon exemple d'une communauté responsable décidée à prendre en main l'avenir de son passé. L'équilibre des forces est bon, chacun des groupes constitutifs travaille dans la même direction, créant ainsi une volonté publique à laquelle on ne résiste pas et qui est en définitive le seul mot-capable d'entrainer un mouvement exigeant des choix, des concessions, une discipline volontairement acceptée pour le bien de tous.

A.-F. Hebeisen.

Quelques réflexions sur l'architecture d'une ville : Genève

CAROUGE



Caricature de Daniel Ceppi extraite de l'ouvrage « Problème des vieilles villes : Carouge », Pierre Baertschi et Mauro Riva, Edition Georgy, Librairie de l'Université, Genève, 1975. Prix Fr. 15.—

Une cité artisanale

Carouge, aux portes de l'ancienne République de Genève, est une création du Royaume de Sardaigne dont elle dépendait au XVII^e siècle. C'est à partir de 1772 que divers plans d'inspiration néo-classique et même baroque contribuent à ordonner la croissance subite de cette ville, puisque jusqu'en 1792, elle verra sa population se multiplier par huit pour atteindre près de 5000 habitants.

Les petits bâtiments artisanaux sont organisés en îlots ; ils abritent une mosaïque de population et d'activités : hôteliers, tanneurs, horlogers, des fonctionnaires du Royaume, etc. Ces maisons vouées au rez-de-chaussée au commerce et à l'artisanat sont du type "en rangées". D'un côté elles donnent sur le front de rue, de l'autre sur le jardin où l'on a construit souvent un escalier extérieur et un système d'accès par coursives-galeries en bois. Ce n'est pas un hasard si l'urbanisme de l'époque cherche à intégrer la nature dans la ville selon des schémas parfois subtils (promenades, rondeaux plantés d'arbres, jardins intérieurs en pleine ville). Nous sommes à l'époque du "retour à la nature" et des fouilles de Pompeï (1748), au Siècle des Lumières. Ce problème d'intégrer la campagne, la verdure, dans la ville restera une aspiration de l'urbanisme moderne.

Conflits

Comme on le sait, les courants de civilisation ont souvent eu raison de telles aspirations. Nos valeurs nouvelles, notre "architecture" actuelle, c'est avant tout : la matérialisation des exigences actuelles (nouveaux modes de transport, l'automobile), la publicité (enseignes électriques, éclairages de boutiques...), la représentation (commerce, finance).

La verdure ? Il faut aller la chercher à l'extérieur, en voiture, dans les résidences secondaires du week-end. Notre nouveau modèle d'urbanisation, qui est celui des sociétés capitalistes dites avancées, vole le centre ville, la City, aux affaires et refoule les habitants dans les banlieues périphériques (cités satellites). Cette "logique" pousse à reconstruire nos centres. Mais "l'idéologie de la conservation" intervient : notre civilisation ne saurait mutiler son passé, son patrimoine. D'où les compromis, l'apparition de constructions "faux-vieilles" est décadentes ; et c'est là précisément que nous retrouvons Carouge et sa "rénovation". Aujourd'hui une loi inconséquente y favorise une démolition systématique et une surélévation abusive des bâtiments.

Conservation = Imagination ?

Alors, quelle solution préconiser ? Une conservation, c'est une action intelligente et raisonnée sur un équilibre qui dépend à la fois du bâtiment et de son contenu : habitants, activités. On ne peut pas faire entrer un pied dans une chaussure qui ne lui va pas. C'est ce qu'ont bien compris les Anglais. Ils ont formulé toute une série de solutions visant à préserver judicieusement leurs ensembles de petites maisons. Ils proposent dans plusieurs villes des solutions visant à écarter certaines activités et à encourager d'autres (logements pour personnes âgées, pour étudiants, hôtels, maisons individuelles, etc.). Parfois, ils intègrent même harmonieusement des apports contemporains (bâtiments, lampadaires...). Les Italiens également adoptent des principes de conservation "active" et de reconversion (Bologne, Urbino...), ce qui leur permet de conserver des ensembles urbains. Des mesures complémentaires, notamment dans le domaine de la circulation (restrictions, parkings) et surtout des transports publics s'imposent pour la réussite du plan. Une solution, c'est une action intelligente et raisonnée. Mais serons-nous les derniers à comprendre ?

P. Baertschi + M. Riva.

Fribourg



La nuit du 3 au 4 novembre 1974, la maison de Gonzague de Reynold, à Cressier/Morat, était la proie des flammes. Les combles furent entièrement détruits, ainsi que le second étage. Planchers, boiseries, plafonds, furent gravement endommagés par l'eau, ainsi que les peintures murales qui ornent les pièces de réception.

Cette demeure, où naquit Gonzague de Reynold et où son œuvre vit le jour, était dès le XII^e siècle possession des sires de Cressier, dont l'existence est attestée en 1172 dans l'acte de vente d'une terre par Rodolphe Ier de Gruyère au couvent de Hauterive. En 1336, le chevalier Hermann de Cressier s'engage envers ses sujets de Cressier, Petit-Bois-en-Gren et Cormondre, à ne pas augmenter le cens dû à l'occurrence du décès d'un seigneur. En 1402, la seigneurie de Cressier passe dans la famille de Praroman. Elle lui appartient encore en 1529. Au début du XVII^e siècle, leur descendante, Hélène de Reynold, l'apporte en dot à son époux Pancrace Python, et en 1661 leur fille, Anne-Elisabeth Python, l'apporte à son tour à son mari, Jean-Ferdinand de Diesbach, mort sans postérité en 1696. Anne-Elisabeth Python confirme, par testament du 22 janvier 1708, la donation de Cressier à François de Reynold. Cet officier au service de France, lieutenant général des Armées du Roi, vécut à Paris et n'apporta que peu de transformations au château qui est resté jusqu'à nos jours dans la famille de Reynold. Depuis trois mois à l'état de ruines, celui-ci est aujourd'hui la propriété de la petite-fille de Gonzague de Reynold, Sabine de Muralt, fille de C.J. Burckhardt et de Marie-Elisabeth de Reynold.

La volonté de la propriétaire, de rendre à la maison de Cressier son intégrité et son rayonnement, repose financièrement sur une contre-valeur d'assurances, tant mobilières qu'immobilières, extrêmement basse. Cressier fut assuré en 1958 pour une valeur de taxation immobilière de trois fois inférieure à sa valeur réelle ; ce taux n'a pas été réajusté et c'est là la situation que Madame de Muralt trouve en devenant propriétaire de la

maison après l'incendie. Les Commissions des Monuments historiques, présidées au niveau cantonal par M. Etienne Chatton et au niveau fédéral par le Professeur Albert Schmid, protègent la maison et subdivisionnent, dans la proportion réglementaire, sa restauration.

A quelques kilomètres de Fribourg, le village de Cressier est situé sur cette frontière diffuse qui sépare la langue française et la langue allemande, le classicisme français et le baroque austro-bavarois. Le château, qui domine le village, réserve de grandes surprises. De l'extérieur, le grand toit bernois, qui a été détruit, faisait penser à une calme ferme bernoise du XVIII^e siècle. En fait, une leçon d'histoire se cache sous cette apparence placide. A l'intérieur, le château incarne le voisinage des civilisations française et allemande. Une décoration murale germanique entoure les portraits d'officiers au service de France, quant à l'aménagement, pour la plus grande partie sauvé du feu, ainsi que les tableaux, il marie les œuvres françaises du XVII^e et du XVIII^e siècles aux bahuts suisses du XVI^e et aux armoires payannes.

Quelques vestiges subsistent du bâtiment du XII^e siècle. La cave recèle les traces d'un pont-levis et de fortifications, celles aussi, paraît-il, d'une fondation gallo-romaine. L'essentiel du bâtiment existant, cependant, remonte à l'époque des Parroman, c'est-à-dire au XVI^e siècle. De même une crédence formée de huit panneaux sur lesquels se profilent des personnages vêtus à la mode du XVI^e siècle finissants nous est parvenue.

La décoration murale qui fait l'originalité surprenante de Cressier a été commandée en 1665 par Anne-Elisabeth Python et Jean-Ferdinand Le château de Cressier, exemplaire unique de la maison patricienne suisse du XVII^e siècle, ne doit pas disparaître.

S. de Muralt

Les compliments de la Commission fédérale

Neuchâtel parmi les dix-huit ambassadeurs retenus par le Comité national suisse pour représenter notre pays au concours de l'Année européenne du patrimoine architectural 1975, il s'agit là d'une décision qui montre à quel point les rénovations et restaurations entreprises par et dans notre ville n'ont pas passé inaperçues.

Pour s'en convaincre, il n'est d'ailleurs que de citer les propos de M. Alfred Schmid, président de la Commission fédérale des monuments historiques, qui dit, ou plutôt écrit, à l'adresse des autorités de notre ville :

— Lors de la séance annuelle de la Commission fédérale des monuments historiques et du groupe national suisse d'Icomos (International Council for Monuments and Sites), une partie de nos réunions a pu avoir lieu dans les salles d'apparat de deux édifices prestigieux appartenant à votre ville : l'hôtel DuPeyrou et l'Hôtel de Ville.

Le président de la Commission fédérale des monuments historiques, parlant plus spécialement des réalisations de notre ville quant à la sauvegarde et à la réanimation du patrimoine historique, précise :

— Lors de la visite de la ville historique, nous avons examiné quelques restaurations de date récente, et l'on nous a présenté en plus de la fontaine historique du Banneret, qui retrouve sa polychromie d'autrefois. Nous tenons à vous féliciter très sincèrement des succès obtenus dans le domaine de la protection et de la conservation du patrimoine architectural, à partir de la libération partielle des alentours de la Collégiale : des voitures qui étaient stationnées naguère, jusqu'aux restaurations de la Maison des Halles et de l'hôtel DuPeyrou réalisées avec le concours de notre commission.

Voilà une déclaration qui se passe de commentaire.

(Bulletin officiel de Neuchâtel, 16.10.1975.)

Année du patrimoine architectural

de Diesbach, dont les armoiries conjugées décorent le poêle d'un petit salon. Un peintre ambulant anonyme, venu probablement du Salzgitter, peignit à tempéra parois et plafond de cette pièce. Sous les caissons du plafond, peints de trophées et panoplies, des tableaux en trompe-l'œil semblent suspendus, qui racontent d'une main naïve des scènes de la vie à la cour du Roi-Soleil, des scènes de combats maritimes, dont le siège de La Rochelle, et le retour du maître de céans, après les fastes de Versailles, à un Cressier embelli imaginairement d'un jardin à la française. Une frise d'esprits renaissants où s'affrontent sirènes et amours court au milieu des divinités mythologiques. A lui seul le poêle de cette pièce est un chef-d'œuvre d'architecture et de l'art du chauffage. Il repose sur une série d'arcades qui allègent sa masse, et offre aux friables le confort de sa banquette et des trois degrés qui permettent aussi bien de s'asseoir autour de lui que sur lui. La théorie de Putti gambadants qui l'orne est l'œuvre de Hermann Geiler. Peintes en 1691, les fresques du grand salon sont d'une sévérité plus classique. Elles sont exécutées en camée gris et blanc rehaussé de noir, et imitant en trompe-l'œil des panneaux de boiseries. Les motifs décoratifs les plus employés sont les urnes et les coquilles dans les grands panneaux, les palmes et les guirlandes dans les frises, et les portraits en médaillons dans les panneaux sous corniches.

Une collection de livres de famille, rassemblés en rangs serrés, garnissent le bureau peint de fresques en camée vert rehaussé de noir. Elle a pu être partiellement sauvée des flammes. Parfaite bibliothèque de l'honnête homme, tel que le concevait le XVII^e siècle, Gonzague de Reynold y fit ses premières lectures d'enfant. Et c'est dans cette pièce qu'il arpentaît de long en large en dictant, que naquit son immense œuvre historique.

La personnalité de l'écrivain, mort le 9 avril 1970, l'extraordinaire rayonnement qu'il connaît de son vivant déjà, les leçons de cette pensée toujours agissante et dont la nécessité a encore à se révéler, incitent la propriétaire de cette ruine à solliciter une aide financière pour la restaurer. Témoin rare d'un moment de l'histoire artistique de notre pays, le château de Cressier manifeste hautement les préoccupations et le style d'un esprit européen dont les vues les plus audacieuses s'élaborèrent à partir de ce premier des "cercles concentrés", sa maison, carrefour de deux mondes.

En souhaitant redonner vie à ces murs, il découvre implicitement pour Madame de Muralt que la vocation de ce lieu, d'être un point de rencontre, sera maintenue par ceux qui l'habitent. Le château de Cressier, exemplaire unique de la maison patricienne suisse du XVII^e siècle, ne doit pas disparaître.

S. de Muralt

Hier et demain

Villages valaisans



— Rose-Claire Schulé, vous avez bien des cordes à votre arc : vous êtes entre autres dialectologue, ethnologue-archiviste à Sion et vice-présidente du Heimatschutz du canton du Valais. Parlez-nous de ce canton que nous connaissons tant et que nous connaissons si mal.

— On oublie souvent que les montagnards du Valais ont eu des conditions de vie semblables à celles du Moyen Age jusqu'à la guerre de 1939. La vie était terriblement dure et il a fallu les "mobs" pour que le soldat valaisan sorte de son canton, puis que le développement de l'industrie et du tourisme lui donne d'autres critères de vie.

— A la prospérité aménée par les sports d'hiver et l'amour de la nature chez les citadins, un autre facteur a également changé les conditions d'existence soudainement : la construction des barrages pour les bassins d'accumulation des usines hydro-électriques. Les communes ont très intelligemment exigé leur part de travail à ces barrages ; la vie y était dure, certes, mais un homme ramenait une paye proportionnellement énorme.

La femme qui lavait son linge dans un torrent glacé, pouvait tout d'un coup acquérir une machine à laver automatique, sans avoir connu l'intégralité du lavois ou de la buanderie.

Comme le dit un ethnologue de mes amis : "Les bienfaits de la civilisation ont été donnés au Valais sans mode d'emploi".

TRANSITIONS

Dans un village haut perché que je connais, la moitié des jeunes gens qui n'auraient pas pu acquérir un vélo avant la guerre, ont acquis leur brevet de pilote aviateur. Vous voyez le manque de transition ?

SURTOUT PAS DE BOIS

Il y avait près d'un village du centre du Valais une admirable maison du XVII^e siècle, avec une frise de bois noirci portant la date de sa construction. Les propriétaires l'ont vendue, et ont construit la plus "kiki" des petites villas de béton et de formica. "Surtout pas de bois", ont-ils crié énergiquement.

Pourquoi ? Il faut comprendre que des gens qui ont souffert du froid et de la vie difficile pendant des générations se sont mis à réverberer le confort. Une vieille maison sans eau courante et à foyer ouvert est très pittoresque à visiter, mais passer un long hiver à casser la glace pour trouver de l'eau et allumer du petit bois pour chauffer la soupe vous dégoûte à tout jamais du charme rustique de l'authenticité.

Et puis, la nouvelle génération valaisanne, née dans le confort de l'eau courante et du chauffage à mazout, celle qui n'a pas souffert de la pauvreté et du froid, a senti une nostalgie de l'ancien, puissamment aidée en cela par les touristes qui se ruinent sur chaudrons, vieux rouets et bahuts.

Dès 1947, la Confédération offrait son aide pour la restauration des maisons rurales, et c'est là que le bon et le mauvais goût ont pu s'en donner à cœur joie.

Le kitsch, hélas, s'est retrouvé partout : balcons tarabiscotés et trop fleuris — des fleurs de plastique quelquefois — des volets peints de couleurs aberrantes — ou pire encore, la fausse poutre, le faux vieux, l'authentoc. Là, encore une fois, il faut comprendre : on n'avait pas d'argent pour le superflu que représente la décoration dans les pays pauvres. Maintenant on pouvait acheter des fleurs, de la peinture, mais le goût n'avait pas été formé. Une consolation toutefois, la toute nouvelle génération, sensibilisée à une beauté vraie, semble amorcer un retour à l'authentique et à la simplicité des matériaux.

D'ailleurs, il ne faut pas déifier le passé ; ancien n'est pas synonyme de beau, et il y a d'affreuses vieilles maisons mal proportionnées.

Il y a d'admirables restaurations, comme celle de cette photo : La Forela sur Evolène. Il y a des villages dont on préserve l'esprit avec amour et intelligence.

Les touristes critiquent volontiers Crans-sur-Sierre et l'appellent "la ville à la montagne" et je vois leur point de vue. Pour des citadins, trouver à 1500 m. d'altitude des immeubles et des parcomètres, c'est troubant. D'un autre côté, il faut se rappeler qu'on n'a rien gâché puisqu'à Crans, il y a 70 ans, il n'y avait que quelques mayens et pâturages. Crans s'est trop développé certes, et surtout au début avec une anarchie certaine, mais on n'a pas détruit l'âme d'un village existant, et c'est donc plus admissible.

Espérons simplement que la prospérité formidable de l'après-guerre, qui marque un temps d'arrêt actuellement, va nous laisser le loisir de la réflexion, avant l'action précipitée et le désir à court terme de l'argent immédiat.

B. v. d. Weid